

DES Médecine physique et de réadaptation

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Former des médecins spécialistes en médecine physique et réadaptation

Durée totale du DES :

8 semestres dont au moins 3 dans un lieu avec encadrement universitaire tel que défini à l'article 1 du présent arrêté et au moins 2 dans un lieu sans encadrement universitaire

Intitulé des formations spécialisées transversales (FST) indicatives :

Dans le cadre de son projet professionnel, et en regard des besoins de santé et de l'offre de formation, l'étudiant peut candidater à une formation spécialisée transversale (FST), notamment :

- douleur
- expertise médicale – préjudice corporel
- médecine du sport
- pharmacologie médicale / thérapeutique

En bref

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation